

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2019 - (N° 1255)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° II-600

présenté par

M. Orphelin, Mme Abba, M. Alauzet, Mme Avia, Mme Bagarry, M. Belhaddad, M. Besson-Moreau, Mme Bono-Vandorme, Mme Brunet, M. Chalumeau, Mme Chapelier, Mme Colboc, M. Colas-Roy, M. Daniel, M. Delpon, M. Dombreval, Mme Françoise Dumas, Mme Dupont, M. Fugit, Mme Gayte, Mme Gomez-Bassac, M. Gouffier-Cha, M. Haury, Mme Hammerer, M. Le Bohec, Mme Le Feur, Mme Jacqueline Maquet, M. Maire, M. Marilossian, M. Masségla, Mme Mauborgne, Mme Mörch, M. Morenas, Mme Muschotti, M. Perea, M. Perrot, Mme Pompili, Mme Sarles, M. Sommer, M. Taché, Mme Tiegna, M. Thiébaut, Mme Toutut-Picard, Mme Vanceunebrock, M. Villani, Mme Wonner et M. Zulesi

ARTICLE ADDITIONNEL

AVANT L'ARTICLE 72, insérer l'article suivant:

Mission « Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales »

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.